

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

29 Mars 2018

L'an deux mil dix-huit, le vingt-neuf Mars à 10 heures, le conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Mr Jean-Pierre CAPON, maire.

Présents : DUJARRIER Yves – BULARD Catherine – MAHE Christophe – SOYER Jacqueline – SOYER François – CHABIN Sylvie – PONTIER Valérie – ORVAIN Alexandre.

Absente excusée : MICHEL Axelle.

Compte administratif commune 2017

Dépenses de fonctionnement : 110 557.55 €

011 Charges à caractère général	29 595.69
012 Charges de personnel	1 783.01
014 Atténuation de produits	12 208.00
65 Charges de gestion courante	55 459.97
66 Charges financières	2 543.66
68 11 Amortissements	8 967.22

Recettes de fonctionnement : 202 033.32 €

002 Excédent reporté	70 346.90
70 Produit des services	1 750.88
73 Impôts et taxes	53 922.00
74 Dotations participations	54 266.32
75 Produits gestion courante	21 627.26
77 Produits exceptionnels	119.96

Excédent de fonctionnement : 91 475.77 €

Dépenses d'investissement : 38 955.68 €

2313 Travaux église	16 781.66
2041582 Travaux SIEGE	3 519.00
2128 Voie piétonne	10 602.00
202 PLU	540.00
2138 Remise en état du calvaire	2 122.80
1641 Emprunts	7 773.42

Recettes d'investissement : 39 726.22 €

001 Excédent reporté	1 582.41
1323 Subvention conseil général	4 379.00
10222 FCTVA	1 000.00
1068 Affectation résultat	23 797.59
28041512 amortissements Tvx voirie	2 272.00
28041582 Amortissements Tvx SIEGE	6 695.22

Excédent d'investissement : 770.54 €

Excédent global : 92 246.31 €

Compte de gestion année 2017

Sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, adopte le compte de gestion de la commune présenté par madame le receveur municipal pour l'exercice 2017.

Budget primitif commune 2018

Dépenses de fonctionnement : 215 118.77 €

011 Charges à caractère général	96 273.31
012 Charges de personnel	2 520.00
014 FNGIR	12 390.00
65 Charges de gestion courante	59 834.00
66 Charges financières	2 300.00
67 Charges exceptionnelles	10 000.00
022 Dépenses imprévues	1 000.00
023 Virement à l'investissement	24 934.46
68 Amortissements	5 867.00

Recettes de fonctionnement : 215 118.77 €

70 Produit des services	1 630.00
73 Impôts et taxes	52 694.00
74 Dotations Participations	48 319.00
75 Produits gestion courante	21 000.00
002 Excédent reporté	91 475.77

Dépenses d'investissement : 37 900.00 €

202 PLU	6 000.00
21311 Tvx couverture mairie	7 800.00
21316 Tvx cimetièrre	14 000.00
2188 Achat gazinière salle	600.00
1641 Emprunts	8 100.00
165 Caution locataires	1 400.00

Recettes d'investissement : 37 900.00€

10222 FCTVA	4 928.00
165 Caution locataires	1 400.00
021 Virement du fonctionnement	24 934.46

28041512 Amortissements voirie	2 272.00
28041582 Amortissements SIEGE	3 595.00
002 Excédent reporté	770.54

Vote des taux année 2018

Sur proposition du maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, afin d'assurer l'équilibre du budget primitif de la commune, vote les taux suivants :

-Taxe d'habitation	7.35 %
-Taxe foncière (bâti)	7.58 %
-Taxe foncière (non bâti)	14.83 %
-CFE	10.58 %